



Charte de bonne conduite

Cantine scolaire - Garderie

Année scolaire 2021 - 2022



Votre (vos) enfant(s) sera(ont) inscrit(s) cette année à au moins une des activités suivantes : cantine ou Garderie sur la commune de Villy-le-Bouveret.

A ce titre, et pour le bien-être de tous, nous vous demandons de lire attentivement ce document et de le lire et l'expliquer à votre (vos) enfant(s) puis de le signer conjointement.

A la cantine ...

- Je suis calme et je me lave les mains en arrivant.
- Je ne cours pas et je ne crie pas.
- Je ramasse ce que j'ai fait tomber.
- Je respecte la nourriture et je ne joue pas avec.
- Je rassemble mes couverts et mon assiette avec mes camarades avant de quitter la table.

Et aussi ...

- Je suis poli(e) avec le personnel.
Je dis bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir.
- Je respecte le travail du personnel.
- Je respecte mes camarades.
Je ne les insulte pas, je ne les frappe pas, je ne les menace pas, je n'ai pas de gestes violents.

En cas de non respect de cette charte, le personnel donnera un avertissement.

Au bout de 3 avertissements oraux, mes parents reçoivent un mot écrit par mes soins, à signer et à retourner à Patricia Falconnet.

Au bout de plusieurs avertissements ou en cas de faits graves et contraires à cette charte, je suis convoqué avec mes parents par Graines de Favis pour une sanction pouvant aller jusqu'à une annulation d'inscription temporaire ou définitive.

Les parents

J'ai lu et expliqué cette charte
à mon enfant

Date :

Signatures des parents :

L' (les) enfant(s)

J'ai lu et compris cette charte

Signature(s) :